

## CONVENTION DE LOCATION DU PODIUM.

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Dates de location : .....

### PRIX DE LA LOCATION :

Le prix de la location est fixé par délibération du conseil municipal, soit :  
140.00 Euros.

### ASSURANCE :

Le podium est assurée par la commune et doit être également déclarée par le locataire auprès de son assurance afin d'être prise en charge par sa **responsabilité civile** en cas d'accident.

Cie :  
N° de police :

### CAUTION :

Une caution de 3000.00 €uros sera demandée au moment de l'enlèvement du podium. Celle-ci sera restituée au moment de l'état des lieux final, sous réserve de restitution dans un très bon état de propreté et sans dégradation (conforme à l'état des lieux initial).

### DESIGNATION – COMPOSITION DU PODIUM :

Le podium se compose de :

Barres de maintien de plancher :	31
Garde corps :	24
Dalle en bois :	12
De 1.20 m sur 1.20 m	
Pieds :	20
Escalier :	1

Baslieux les Fismes, le .....

Le locataire :  
Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Le Maire :